



Conseil économique et social

Distr. générale
25 septembre 2005
Français
Original: anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Session ordinaire de 2007
22 janvier – 2 février 2007

**Rapports quadriennaux pour la période 2002-2005,
présentés par l'intermédiaire du Secrétaire général
en application de la résolution 1996/31 du Conseil
économique et social**

Note du Secrétaire général

Table des matières

| | <i>Page</i> |
|--|-------------|
| 1. Asian Indigenous And Tribal Peoples Network | 2 |
| 2. Assemblée des Premières Nations | 4 |
| 3. Service chrétien mondial | 8 |
| 4. Dominican Leadership Conference | 11 |
| 5. Hong Kong Federation Of Women's Centres | 15 |



1. Asian Indigenous And Tribal Peoples Network (AITPN)

Statut consultatif spécial accordé en 2002

Première partie. Introduction

Il n'y a eu aucun changement dans les buts et objectifs de l'Asian Indigenous and Tribal Peoples Network (AITPN), tels qu'ils sont exposés dans ses statuts, à savoir promouvoir l'éducation du public en encourageant, dans toute l'Asie et ailleurs, le respect de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, du projet de Déclaration des Nations Unies sur les droits des populations autochtones et des autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

L'AITPN diffuse des informations exactes et à jour parmi les institutions nationales de défense des droits de l'homme, l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées, selon qu'il convient; mène des recherches, des campagnes et une action de plaidoyer concernant la situation prévalant dans tel ou tel pays ou des cas individuels; entreprend des programmes visant à accroître les capacités des populations autochtones en organisant des programmes de formation pertinents à l'intention des militants qui défendent les droits des populations autochtones et des dirigeants communautaires; contribue aux processus normatifs internationaux relatifs aux droits des populations autochtones; et réalise des programmes visant à garantir la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels des populations autochtones grâce à l'application d'approches du développement axées sur les droits.

Deuxième partie. Contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

i) Participation aux réunions du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires et/ou aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

L'AITPN a participé aux activités du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires. Il a également présenté des déclarations écrites et des rapports en réponse à plusieurs des organes créés par des traités:

a. Commission des droits de l'homme:

Soixante et unième session, 14 mars - 22 avril 2005

Déclarations écrites présentées

- E/CN.4/2005/NGO/8: *"LMG: Killing the Commission on Human Rights softly"*
- E/CN.4/2005/NGO/9: *"Lawless law enforcement in Bangladesh"*
- E/CN.4/2005/NGO/10: *"Religious Profiling of Hindu Minorities in Bangladesh"*
- E/CN.4/2005/NGO/11: *"Review of AFSPA in India: Too Little, Too Late"*
- E/CN.4/2005/NGO/12: *"Pakistan: Cosmetic gesture for confronting honour killings"*

- E/CN.4/2005/NGO/13: *"Libya as the EU Immigration Officer: The Need for a United Nations Special Rapporteur on Refugees"*
- E/CN.4/2005/NGO/14: *"Bangladesh Ravages Indigenous Jumma People"*
- E/CN.4/2005/NGO/15: *"In the line of fire: Human Rights Defenders in Thailand"*
- E/CN.4/2005/NGO/16: *"25 reasons for a country resolution on Nepal"*

Soixantième session, 15 mars - 22 avril 2004

Déclarations écrites présentées

- E/CN.4/2004/NGO/135: *"South is not uniform - Plain speak about the globalisation"*
- E/CN.4/2004/NGO/136: *"UNICEF and Committee on the Rights of the Child (CRC) are ignoring ethical questions"*
- E/CN.4/2004/NGO/137: *"UNHCR: Protector turns predator for Burmese refugees in New Delhi"*
- E/CN.4/2004/NGO/138: *"The damp squib of the international decade: adoption of the draft declaration on the rights of indigenous peoples"*

Cinquante-neuvième session, 17 mars - 23 avril 2003

Déclarations écrites présentées

- E/CN.4/2003/NGO/166: *"Bangladesh: Squandering Peace and Human Rights Dividend"*
- E/CN.4/2003/NGO/167: *"Operation Clean Heart: Bangladesh's dirty operation"*
- E/CN.4/2003/NGO/168: *"Persecution of Indigenous Degar People of Vietnam"*

b. Groupe de travail à composition non limitée sur le projet de Déclaration des Nations Unies relative aux droits des populations autochtones

L'AITPN a participé à la huitième session (2 - 13 décembre 2002), à la neuvième session (15 - 26 septembre 2003), à la dixième session (13 - 24 septembre 2004 et 29 novembre - 3 décembre 2004); et à la onzième session (5 - 16 décembre 2005 et 30 janvier - 3 février 2006) du Groupe de travail à composition non limitée de la Commission des droits de l'homme chargé d'élaborer le projet de Déclaration des Nations Unies relative aux droits des populations autochtones afin de contribuer aux processus de fixation de normes.

c. Organes créés par traité

L'AITPN a présenté plusieurs rapports en réponse aux organes des Nations Unies créés par les traités relatifs aux droits de l'homme, comme indiqué ci-dessous:

1. *Torture & Lawless Law Enforcement in Sri Lanka*, 10 novembre 2005

2. *Torture in Nepal: A Case for Investigation by Committee Against Torture (CAT)*, 2 novembre 2005

3. *Dimensions of Discrimination in Nepal, A shadow report to the Committee on the Elimination of Racial Discrimination*, 15 février 2004

4. *The Status of Indigenous and Minority Children in Bangladesh*, juin 2003 et

5. *Discrimination against the children of indigenous Degar people in Vietnam*, janvier 2003

L'AITPN a également participé à la journée de discussion générale concernant les droits des enfants autochtones organisée par le Comité des droits de l'enfant de l'Organisation des Nations Unies à sa trente-quatrième session, tenue du 14 septembre au 3 octobre 2003.

d. Forum permanent sur les questions autochtones

L'AITPN a participé à la troisième session (10 - 21 mai 2004), à la quatrième session (16 - 27 mai 2005) et à la cinquième session (15 - 26 mai 2006) du Forum permanent sur les questions autochtones.

ii) Coopération sur le terrain et/ou au Siège avec des organes et/ou institutions spécialisées des Nations Unies.

L'AITPN a reçu une subvention du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture en 2003 et en 2004 en vue de son projet d'assistance juridique et quasi-juridique aux victimes de la torture.

iii) Initiatives entreprises par l'Organisation à l'appui des objectifs de développement convenus sur le plan international, en particulier les Objectifs du Millénaire pour le développement, qui constituent aujourd'hui la base du programme mondial d'action pour le XXI^e siècle.

L'AITPN s'est employé à faire en sorte que les questions liées aux populations autochtones soient intégrées aux programmes élaborés en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement.

2. Assemblée des Premières Nations (APN)

Statut consultatif spécial accordé en 2002

Première partie. Informations factuelles

Depuis que l'APN a reçu le statut consultatif spécial, il y a lieu de signaler les changements suivants:

En juillet 2003, l'APN a procédé à l'élection du Chef national, et Phil Fontaine a été élu par les chefs du Canada. Les élections ont lieu tous les trois ans, et la prochaine aura lieu lors de l'Assemblée générale annuelle de l'APN, qui doit avoir lieu du 11 au 13 juillet 2006 à Vancouver, Colombie britannique (Canada).

Parmi les affiliations à de nouvelles organisations, il y a lieu de mentionner la signature du Mémorandum d'accord avec les organisations suivantes:

2005 – Aliansi Maysarakat Adat Nusantara (AMAN) en Indonésie, Canadian University Services Overseas (CUSO), Organización de Naciones y Pueblos Indígenas (ONPIA); et 2004 – signature de la réaffirmation de la Déclaration d'association et de coopération avec le National Congress of American Indians (NCAI), et du Protocole relatif à la sécurité publique avec la Gendarmerie royale canadienne (RCMP).

Buts et objectifs de l'APN

L'APN a pour vocation de défendre les intérêts des peuples des Premières Nations en général et plus spécifiquement d'améliorer leurs perspectives économiques et leur condition sociale. Entre 2002 et 2005, l'APN s'est employée à réaliser ses objectifs en mettant en œuvre plusieurs initiatives, projets et accords et en participant au Groupe de travail des Nations Unies chargé d'élaborer le projet de Déclaration sur les droits des populations autochtones. Parmi les activités réalisées au plan national, il y a lieu de citer la conclusion en 2005 d'un Accord de principe pour le règlement des affaires relatives aux pensionnats; la publication par la Commission du renouveau de l'APN d'un rapport final comportant 47 recommandations visant à moderniser l'organisation; l'établissement d'une collaboration sans précédent entre cinq dirigeants nationaux autochtones, les premiers ministres de 13 provinces et territoires et le Premier Ministre du Canada, qui sont tous convenus de souscrire à l'Accord intervenu lors de la Réunion des premiers ministres consacrée aux questions autochtones qui a eu lieu à Kelowna, Colombie britannique, en novembre 2005; et la conclusion d'un Accord politique entre les Premières Nations et la Couronne fédérale concernant la reconnaissance des gouvernements des Premières Nations.

Deuxième partie. Participation et contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

2002

Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones, (22-26 juillet 2002), Genève (Suisse)

- L'APN a fait une déclaration pour appuyer la poursuite des activités des groupes de travail.

Réunions préparatoires du Sommet mondial sur le développement durable (26 août - 4 septembre 2002), Johannesburg (Afrique du Sud)

- L'APN a participé à ces réunions préparatoires en qualité de conseiller du Gouvernement canadien. En outre, elle a contribué à l'organisation d'une réunion de conseillers autochtones ayant pour but de faire des démarches auprès du Ministre de l'environnement du Canada pour obtenir que le texte préféré par les populations autochtones soit incorporé à la Déclaration politique finale.

Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Déclaration des Nations Unies relative aux droits des populations autochtones (28 janvier – 8 février 2002), Genève (Suisse)

- Le Chef national a pris la parole devant le Groupe de travail au sujet du droit à l'autodétermination.

Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Genève (Suisse)

- Le 25 octobre 2002, l'APN a participé aux réunions préparatoires de la Table ronde des peuples autochtones concernant les mesures à adopter pour protéger les connaissances traditionnelles autochtones.

2003

Forum de l'UNESCO sur le racisme et sur la langue et la culture (février 2003), Paris (France)

- L'APN a participé à différentes réunions nationales avec l'UNESCO concernant la culture et la langue.

Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones (12-23 mai 2003), New York

- L'APN a été représentée par une importante délégation à cette deuxième session.

2004

Commission des droits de l'homme (15 mars - 23 Avril 2004), Genève (Suisse)

- L'APN a suivi les progrès réalisés sur la voie de l'adoption de plusieurs résolutions, dont un texte parrainé par le Canada réaffirmant l'objectif commun, à savoir l'adoption d'un texte de consensus.

Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones, (10-21 mai 2004), New York

Union internationale des peuples autochtones tenue sous l'égide du NCAI en juin 2004 à Uncasville, Connecticut (États-Unis d'Amérique)

- L'APN et des membres du First Nations Caucus ont participé à différentes tables rondes.

Groupe de travail chargé d'élaborer le projet de Déclaration des Nations Unies relative aux droits des populations autochtones (29 novembre - 4 décembre 2004), Genève (Suisse)

- L'APN a mené une action de plaidoyer auprès des dirigeants politiques canadiens pour les encourager à conclure un accord sur les questions de fond.

2005

Forum permanent des Nations Unies sur les questions autochtones, (16-27 mai 2005), New York

- L'APN a assisté à la session du Forum permanent et a fait quatre déclarations intitulées: "*Chiefs Committee on Languages, Theme MDG 2*"; "*Chiefs Committee on Education, Theme MDG 2*"; "*Special Rapporteur, Theme Human Rights*"; et "*APN Women's Council, follow-up to previous special theme (MDG 1 and 2)*". En outre, elle a organisé une manifestation parallèle (pendant la première semaine de la session, le secrétariat

international a organisé la présentation d'un exposé conjoint avec l'ACDI, la DIAND et le Ministère des affaires étrangères concernant les préparatifs du deuxième Sommet des populations autochtones des Amériques), ainsi qu'une conférence de presse pour annoncer la déclaration que le Chef national devait faire le 23 mai à propos du deuxième Sommet des populations autochtones des Amériques.

Forum des Nations Unies sur les forêts (16-27 mai 2005), New York

- L'APN a collaboré avec l'Association nationale aborigène pour la foresterie, le bureau du Chef régional de la Colombie britannique et le Secrétariat à l'environnement de l'APN pour préparer cette réunion. Elle a également sélectionné le candidat aborigène devant faire partie de la délégation du Gouvernement canadien.

Groupe de travail des Nations Unies sur les populations autochtones (18-22 juillet 2005), Genève (Suisse)

- L'APN a fait une déclaration concernant la protection aux échelons international et national des savoirs traditionnels.

Comité des droits de l'homme (17 octobre - 3 novembre 2005), Genève (Suisse)

- L'APN a comparu devant le Comité des droits de l'homme pour soulever un certain nombre de questions concernant le rapport du Gouvernement canadien sur la mise en œuvre du Pacte international relatif aux droits civils et politiques. Les questions soulevées ont porté sur le droit à l'autodétermination, les intentions du Gouvernement fédéral en ce qui concerne l'application de l'Accord politique entre les Premières Nations et la Couronne, l'élimination de la pauvreté des populations autochtones vivant dans les réserves et en dehors des réserves, la nécessité de mettre en œuvre les traités historiques et les langues aborigènes.

Conférence internationale de 2005 du Conseil des traités indiens (3-7 août 2005), Hobbema, Alberta (Canada)

Groupe de travail chargé d'élaborer un projet de déclaration des Nations Unies relative aux droits des populations autochtones (5-16 décembre 2005), Genève (Suisse)

- La délégation de l'APN a mené une action de plaidoyer auprès des dirigeants du Gouvernement canadien pour les encourager à parvenir à un accord sur les questions de fond. L'APN a également participé aux réunions préparatoires concernant l'élaboration d'un projet de déclaration des Nations Unies relative aux droits des populations autochtones organisées par la Conférence circumpolaire Inuit et le Grand conseil des Cris.

Autres initiatives de l'APN visant à appuyer les buts et objectifs généraux de l'Organisation des Nations Unies

L'APN a entrepris de nombreuses initiatives afin d'appuyer la réalisation des objectifs de l'Organisation des Nations Unies et elle œuvre, dans le pays et à l'étranger, pour promouvoir la réalisation des huit Objectifs du Millénaire pour le développement proclamés par l'Organisation des Nations Unies. Certaines de ces initiatives sont notamment l'élaboration d'un programme de travail conjoint

APN/NCAI, le First Nations Caucus, la visite officielle du Rapporteur spécial sur les droits de l'homme et les libertés fondamentales des peuples autochtones, plusieurs invitations et visites nationales et internationales, l'œuvre menée auprès du Gouvernement canadien concernant les activités internationales par l'entremise du Ministère canadien chargé des affaires autochtones et des affaires du Nord, de l'Agence canadienne pour le développement international et du Ministère des affaires étrangères, la participation au Groupe de travail de l'Organisation des États américains chargé d'étudier le projet de Déclaration américaine relative aux droits des populations autochtones, le premier Sommet des femmes autochtones/Sommet spécial/deuxième Sommet autochtone des Amériques, l'aide post-tsunami au relèvement des populations autochtones d'Indonésie, la participation à la stratégie mondiale de lutte contre la pauvreté, la participation à la mise en œuvre de la Politique opérationnelle concernant les populations autochtones élaborée par la Banque mondiale, la participation à l'élaboration d'un Programme international pour l'autonomisation des femmes autochtones, la participation à l'examen, dix ans plus tard, de la Conférence mondiale de Beijing sur les femmes, ainsi que la participation à la réunion d'ONG, organisée par les Nations Unies pour l'examen, dix ans après, du Sommet mondial sur le développement social.

3. Service chrétien mondial (SCM)

Statut consultatif spécial accordé en 1974

Principaux domaines d'activité: développement durable, secours d'urgence, aide aux réfugiés

Changements intervenus dans les structures de gouvernance de l'Organisation depuis le dernier accord. Le Service chrétien mondial ne fait plus partie du National Council of Churches of Christ in the United States, et est devenue une organisation distincte dirigée par un Conseil d'administration.

Changements intervenus dans les activités de l'Organisation depuis le dernier rapport. Le Service chrétien mondial continue de jouer un premier plan dans les domaines des secours d'urgence, du développement international et de l'aide aux réfugiés. Les grandes orientations de ses activités de n'ont guère changé depuis le dernier rapport, bien que les besoins changeants de ses partenaires du Sud et que les enseignements retirés des activités passées aient conduit à introduire certaines modifications aux modalités d'exécution de ses programmes.

Le Service chrétien mondial poursuit son œuvre aussi bien dans le pays, aux États-Unis, que dans le monde entier. Fin décembre 2005, le SCM menait des projets dans quelque 80 pays du monde, y compris en Asie et dans le Pacifique, dans les Amériques et dans les Caraïbes, en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe et dans les pays de la CEI. Les activités entreprises dans les domaines des secours et du redressement après les catastrophes ont absorbé 34 pour cent du financement du SCM, suivies par la réinstallation et l'aide aux réfugiés avec 29 pour cent et l'aide au développement international autoassisté avec 12 pour cent (des ressources ont également été allouées, bien qu'en proportions plus réduites, aux activités de lutte contre la faim et de promotion du développement aux États-Unis, à la collecte de fonds et à la formation, à l'administration, à l'éducation, au plaidoyer et aux relations avec les missions).

Efforts déployés pour promouvoir une meilleure compréhension de l'œuvre menée par l'Organisation des Nations Unies aux donateurs et aux partenaires de l'organisation. Pour rehausser la visibilité de l'Organisation des Nations Unies et faire mieux comprendre l'importance de sa représentation à l'Organisation, le SCM a affiché sur son site Web une page consacrée à l'ONU, qui lui permet de mettre en relief les activités réalisées en rapport avec les objectifs des Nations Unies. Les activités réalisées par le SCM dans le contexte de l'Organisation sont fréquemment rapportées dans les communiqués transmis à la presse.

De même, le SCM a élaboré une série de documents d'éducation et de plaidoyers concernant les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'intention de ses membres et de ses partenaires. Ces documents ont pour but d'aider à sensibiliser les membres de la société civile aux OMD, partout aux États-Unis, et de contribuer ainsi à mobiliser une volonté politique pour promouvoir le développement et la réalisation des objectifs fixés.

Pour faciliter son travail et en améliorer l'efficacité, le SCM a ouvert un petit bureau au Church Center, où il est représenté par un consultant et a par la suite recruté des employés. Les représentants du SCM ont travaillé en collaboration avec d'autres organisations non gouvernementales sur des questions importantes pour l'organisation et pour ses partenaires du monde en développement, notamment l'accès à l'eau, le développement durable, le développement social et les crises complexes qui, dans de nombreuses régions du monde, ont un impact extrêmement dévastateur sur les ménages.

Deuxième partie. Participation du Service chrétien mondial aux activités de l'Organisation des Nations Unies pendant la période considérée

Pendant la période considérée (2002-2005), un certain nombre de mouvements de personnel ont affecté la représentation du Service chrétien mondial à l'Organisation des Nations Unies, ce qui s'est traduit par certains petits hiatus dans sa participation aux activités de l'ONU pendant cette période. Néanmoins, le SCM a participé aux travaux menés sur des questions clés qui revêtent une importance capitale pour ses membres et pour ses partenaires dans le monde entier. Il a notamment participé aux réunions suivantes:

- **Commission du développement social**

Le représentant du SCM, M. Albert Gyan, a joué un rôle actif à la quarante-troisième session de la Commission du développement social, tenue du 9 au 18 février 2005 à New York, et a notamment participé à une table ronde organisée sous l'égide du Sous-comité sur l'élimination de la pauvreté sur le thème "Participation à l'œuvre: succès remportés au plan international dans la lutte contre la pauvreté". Le SCM s'est employé à faire en sorte que le document final de la session reflète des préoccupations de l'organisation et a collaboré étroitement avec les ONG participant aux travaux de la Commission du développement social pour porter un certain nombre de questions à l'attention du Bureau et des États Membres participants.

- **Commission du développement durable**

Le SCM a pris une part active aux sessions de la Commission du développement social de 2004 (14-30 avril) et de 2005 (11-22 avril). Lors de ces deux sessions, à l'ordre du jour desquelles l'eau a occupé une place de choix, le

SCM s'est employé, avec les autres ONG, à mettre l'accent en particulier sur les difficultés que l'accès à l'eau représente pour nombre des partenaires de l'Organisation dans le monde en développement ainsi que sur la nécessité de replacer le problème de l'accès à l'eau dans une perspective axée sur les droits. Le SCM a collaboré avec d'autres groupes importants pour organiser des manifestations parallèles et pour sensibiliser les États Membres et le Bureau de la Commission à l'importance que revêtent les questions liées au développement durable pour nombre des populations avec lesquelles collabore le SCM dans le Sud.

- **Commission sur la condition de la femme**

Pendant la session de la Commission de la condition de la femme, tenue du 4 au 17 mars 2005, le Service chrétien mondial a présenté une table ronde sur le thème "Stratégies communautaires des femmes pour combattre le VIH/sida: l'approche fondée sur les soins au foyer".

- **Conférence sur le financement du développement**

Le SCM a, par l'entremise de Mme Philo Morris, consultante, été activement représenté aux réunions préparatoires de la Conférence sur le financement du développement qui ont eu lieu pendant la période 2002-2005. Il a collaboré avec d'autres ONG, a coopéré à l'organisation de manifestations parallèles et a joué un rôle actif dans la défense des intérêts de ses partenaires auprès des États Membres participant aux négociations.

- **Auditions de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrées à la société civile, 23-24 juin 2005, New York**

Le représentant du Service chrétien mondial, Albert Gyan, a participé à ces auditions dans le cadre de la table ronde réalisée sur le thème "À l'abri du besoin".

- **Commémoration de la Journée mondiale contre le SIDA (1^{er} décembre)**

Le SCM commémore chaque année la Journée mondiale contre le SIDA de différentes façons. Le 1^{er} décembre 2003, le Service chrétien mondial et d'autres organisations de l'Ecumenical Advocacy Alliance de Genève ont collaboré avec le Programme ONUSIDA au lancement d'une exposition d'affiches intitulée "Des signes d'espoir, le début du changement", pour laquelle des artistes de plus de 23 pays ont illustré par leurs œuvres l'opprobre et la discrimination dont sont victimes les personnes qui vivent avec le VIH et le sida. Ces affiches, qui sont restées exposées dans le Hall des visiteurs de l'Assemblée générale des Nations Unies, à New York, jusqu'au 23 janvier 2004, ont aidé à sensibiliser les visiteurs et les employés de l'Organisation des Nations Unies à ce problème.

Collaboration opérationnelle

Le Service chrétien mondial, qui joue un rôle de premier plan dans les interventions internationales de secours d'urgence, a entretenu d'étroits rapports de collaboration avec le Bureau pour la coordination des affaires subsidiaires (OCHA). Par exemple, le SCM a immédiatement fourni des secours après le séisme qui a secoué le Pakistan en janvier 2004 (octobre 2005), et après le tsunami de décembre 2004. Il demeure extrêmement actif dans ces deux régions et continue de fournir une assistance pour aider les populations à reconstruire leurs moyens de subsistance et leurs communautés.

En septembre 2005, le Service chrétien mondial a également collaboré étroitement avec l'UNICEF pour fournir une assistance aux populations vivant le long du littoral des États-Unis sur le golfe du Mexique affectées par les cyclones Katrina et Rita. En particulier, l'UNICEF a fourni des "écoles en boîte" qui ont été distribuées par le SCM dans les régions sinistrées. Cette collaboration non seulement a apporté une aide tangible aux populations affectées, mais encore a contribué à rehausser la visibilité de l'Organisation des Nations Unies et de l'UNICEF, en particulier dans un domaine dans lequel l'œuvre des Nations Unies n'est pas toujours bien comprise.

Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

Le SCM a contribué à la préparation du manuel de formation à la surveillance du respect des droits de l'homme élaboré par le Haut-Commissariat pendant la période considérée.

Conclusion

En dépit de certains brefs hiatus dans sa représentation pendant la période considérée, le Service chrétien mondial a continué à s'employer efficacement à porter les besoins de ses partenaires du Sud à l'attention de différentes instances des Nations Unies et à faire connaître à ses membres et à ses amis le travail important accompli par l'Organisation des Nations Unies. Il a noué des relations de travail avec de nombreux départements de l'Organisation et attend avec intérêt d'avoir l'occasion de rendre compte, dans son prochain rapport, des activités déjà entreprises pour consolider ses efforts.

4. Dominican Leadership Conference

Statut consultatif spécial accordé en 2002

Déclaration liminaire

La Dominican Leadership Conference (DLC) représente 42 340 religieuses et religieux et militants catholiques, hommes et femmes, qui, dans plus de 120 pays, mettent leurs compétences et leur professionnalisme au service de l'œuvre menée dans des domaines comme l'éducation, la médecine et les soins de santé, l'assistance sociale, les sciences de l'environnement, les communications, les arts, l'économie, les droits des femmes, la théologie et la spiritualité, le droit, les sciences naturelles, les sciences politiques et les études internationales.

Les membres de la DLC ont créé, géré, administré et continuent d'appuyer des établissements d'enseignement, du jardin d'enfants à l'université, ont créé, géré et administré des hôpitaux, cliniques, hospices, maisons de convalescence et foyers pour handicapés, éduqué et appuyé des spécialistes des services sociaux, notamment en organisant des rencontres culturelles, des programmes de conseil familiaux et individuels et des programmes de traitement des toxicomanes; parrainé des projets de développement communautaire au niveau des collectivités locales ainsi qu'aux échelons national et régional pour défendre les droits des femmes, des enfants, des personnes déplacées et marginalisées et des populations autochtones, et appuyé et défendu les droits des immigrants et des réfugiés et l'élimination du racisme et de l'intolérance.

Participation aux réunions du Conseil économique et social et aux autres réunions et conférences des Nations Unies

Des représentants de la DLC ont participé aux réunions des organes et conférences des Nations Unies ci-après:

- Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à l'enfance, Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York, 8-10 mai 2002
- Sommet mondial de 2005, Siège de l'Organisation des Nations Unies, New York, 14-16 septembre 2005.

Département de l'information de l'Organisation des Nations Unies

Les représentants de la DLC ont assisté aux réunions hebdomadaires d'information et aux ateliers organisés par le Département de l'information ainsi qu'aux conférences du Département de l'information/ONG qui ont lieu en septembre de chaque année. La DLC diffuse des informations concernant ses réunions ainsi que ses autres activités au moyen d'un bulletin d'information en ligne à l'adresse www.domlife.org, du panneau d'affichage qui peut être consulté sur Internet à l'adresse www.dlc.org et par l'entremise d'une liste de cyberpostage. En outre, les bulletins d'information des organisations membres rendent compte fréquemment des activités menées par la DLC en collaboration avec d'autres ONG. De nombreuses activités de caractère pédagogique sont organisées au Siège de l'ONU ou à proximité ou dans les locaux des organisations membres. Le représentant principal de la DLC a siégé au Comité de planification du Département de l'information et au Sous-Comité chargé des ateliers qui ont eu lieu lors des conférences en 2004 et en 2005.

Commission du développement social

Des membres de la DLC ont participé aux réunions de la Commission du développement social, ont joué un rôle actif au sein du Comité des ONG sur le développement social, ont participé à la planification du Forum annuel des ONG et, en collaboration avec d'autres organisations gouvernementales, ont préparé les déclarations faites par des ONG devant la Commission au sujet de l'éradication de la pauvreté, des questions liées à la pandémie du VIH/SIDA et du développement. Les membres de la DLC participent activement à différents programmes menés dans le domaine de l'éducation, de la santé et du développement social.

À l'occasion des sessions de la Commission du développement social indiquées ci-après, la DLC, en collaboration avec d'autres ONG, a présenté les déclarations écrites suivantes:

Quarante et unième session, 10-21 février 2003:

E/CN.5/2003/NGO/1 "Établissement de partenariats pour le développement social";
E/CN.5/2003/NGO/2 "La responsabilité sociale du secteur privé";
E/CN.5/2003/NGO/10 "Les institutions financières internationales et leur impact sur les stratégies de développement social"; E/CN.5/2003/NGO/11 "Partage des expériences et des pratiques de développement social"; E/CN.5/2003/NGO/12 "Incidences des stratégies de l'emploi sur le développement social".

Quarante-deuxième session 4-13 février 2004

E/CN.5/2004/NGO/1 *"Improving public sector awareness"*; E/CN.6/2004/NGO/7 *"Improving public sector awareness"*

Quarante-troisième session 9-18 février 2005

Au titre du point de l'ordre du jour intitulé "Examen de la poursuite de l'application des textes issus du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale", la DLC a présenté les déclarations suivantes: E/CN.5/2005/NGO/3, participation des jeunes; E/CN.5/2005/NGO/5, la pandémie du VIH/sida; E/CN.5/2005/NGO/6, l'éradication de la pauvreté; E/CN.5/2005/NGO8, l'ajustement structurel; E/CN.5/2005/NGO/9, la gestion des ressources financières; E/CN.5/2005/NGO/10, l'éducation, clé du développement social; E/CN.5/2005/NGO/11, équité et égalité entre hommes et femmes; E/CN.5/2005/NGO/12, stabilité de l'emploi et travail décent.

Commission des droits de l'homme

La DLC a assisté aux sessions de la Commission des droits de l'homme et a participé à ses travaux en menant une action de plaidoyer en faveur des droits des enfants et des minorités religieuses. Elle a appuyé les déclarations faites oralement qui sont indiquées ci-après:

Soixantième session, Genève, 15 mars - 23 avril 2004

E/CN.4/2004/SR.53, préoccupation suscitée par le maintien de la peine capitale; E/CN.4/2004/SR.33 paragraphe 56, intensification de la discrimination de l'intolérance religieuse; E/CN.4/2004/SR.3 point 107, violation des droits des peuples dont les terres ont été utilisées par d'autres gouvernements comme polygones d'entraînement pour l'artillerie.

Soixante et unième session, Genève, 14 mars -22 avril 2005

E/CN.4/2005/SR.45, point 107, Les droits de l'homme des migrants; E/CN.4/2005/SR.26, point 35, violation des droits des peuples dont les terres ont été utilisées par d'autres gouvernements comme polygones d'entraînement pour l'artillerie; E/CN.4/2005/SR.20, point 22, la violence et l'insécurité, violation des droits fondamentaux du peuple iraquien.

Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme

La DLC a, en collaboration avec d'autres ONG, fait les déclarations orales ci-après à l'appui de l'administration de la justice et de l'état de droit ainsi que des droits économiques et sociaux.

Cinquante-cinquième session, Genève, 28 juillet - 15 août 2003

E/CN.4/Sub 2/2003/SR.11 paragraphes 27-30, la discrimination dans l'application de la peine capitale.

Cinquante-sixième session, Genève, 26 juillet – 13 août 2004

E/CN.4/Sub.2/2004/SR.19, paragraphes 80-84, maintien de la peine capitale; E/CN.4/Sub.2/2004/SR.7, paragraphe 11, discrimination dont sont victimes les minorités religieuses; E/CN.4/Sub/2004/SR.10 Sup.2 paragraphe 57, violation des droits des peuples dont les terres ont été utilisées par d'autres gouvernements comme polygones d'entraînement pour l'artillerie; E/CN.4/Sub/2004/SR.2

paragraphe 4, préoccupation suscitée par les violations des droits de l'homme et les libertés fondamentales du peuple iraquien.

Cinquante-septième session, Genève, 25 juillet -12 août 2005

E/CN.4/Sub.2/2005/SR.16, point 62, la traite des personnes, violation des droits de l'homme; E/CN.4/Sub.2/2005/SR.12, point 72, la discrimination à l'égard des minorités religieuses et l'intolérance religieuse; E/CN.4/Sub.2/2005/SR.4, point 3, la violence et l'insécurité extrêmes dont est victime le peuple iraquien.

Commission de la condition de la femme

La DLC participe chaque année aux sessions de la Commission de la condition de la femme. Ses membres, aussi bien dans les pays d'origine que dans les pays d'accueil, participent très activement aux programmes visant à fournir une assistance aux personnes qui ont été victimes de la traite de personnes et aux initiatives entreprises pour prévenir ce phénomène. Elle a collaboré avec d'autres ONG pour organiser des tables rondes et des manifestations parallèles et a appuyé différentes déclarations écrites. En outre, la DLC a présenté des déclarations écrites lors des sessions suivantes:

Quarante-neuvième session, 8 février -11 mars 2005

E/CN.6/2005NGO/10, Réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives; E/CN.6/2005NGO/4, Intégration de la problématique hommes-femmes aux activités du système des Nations Unies; E/CN.6/2005NGO/23, Objectifs actuels et stratégies prospectives d'action pour la promotion et l'autonomisation des femmes et des filles.

Quarante-huitième session, 1^{er} -12 mars 2004

E/CN.6/2004/NGO/13, Le rôle des hommes et des garçons dans l'égalité entre les sexes.

En outre, des membres de la DLC ont assisté à plusieurs sessions du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes tenues du 13 au 31 janvier 2003, du 30 juin au 15 juillet 2003, du 12 au 30 janvier 2004 et du 5 au 22 juillet 2005.

Commission du développement durable

La DLC se fonde, dans ses établissements d'éducation et de soins, sur les principes énoncés dans le Programme Action 21 ainsi que dans la Charte de la Terre. Le réseau de membres de la DLC a organisé de nombreux ateliers axés sur les principes des Nations Unies. La DLC a participé et organisé, conjointement avec d'autres organisations, des manifestations parallèles tenues à l'occasion des réunions de différents organes des Nations Unies. Beaucoup de membres ont lancé et continuent d'administrer des activités visant à promouvoir le développement durable. Des membres de la DLC ont créé et financé et continuent d'appuyer des centres d'éducation environnementale et des projets communautaires d'appui à l'agriculture comme Genesis Farm (<http://www.genesisfarm.org/>) et Crown Point Center

Des membres de la DLC ont participé aux sessions ci-après de la Commission du développement durable:

Treizième session, 18 avril – 9 mai 2003 et quatorzième session, 14-30 avril 2004

Forum permanent sur les questions autochtones

Lors de la deuxième session, tenue du 12 au 23 mai 2003 et de la troisième session, tenue du 10 au 21 mai 2004 au Siège de l'ONU, à New York, des membres de la DLC ont appuyé et défendu les droits des populations autochtones et ont participé aux réunions du Forum permanent. En outre, ils prennent une part active aux programmes d'éducation et de développement social axés sur les populations autochtones.

Initiatives

Pendant la période 2003-2005, la DLC a parrainé ou entrepris un certain nombre d'initiatives à l'appui des activités de l'Organisation des Nations Unies.

La DLC a entrepris des activités de sensibilisation à l'œuvre de l'Organisation dans le contexte de ses activités pédagogiques; a organisé des programmes d'éducation axés sur différentes activités des Nations Unies (Objectifs du Millénaire pour le développement); a établi des contacts avec ses membres pour mettre leur expérience au service des activités de l'Organisation; a saisi les possibilités qui s'offraient de faire participer ses membres aux activités de l'Organisation (par exemple Réseau de communication de la DLC, Leadership Council de la DLC); et a organisé des ateliers sur la traite d'êtres humains dans le contexte de programmes d'éducation aux niveaux secondaire et universitaire ainsi qu'à l'intention de différents groupes de membres établis aux États-Unis.

Des représentants de la DLC ont siégé aux comités ONG/ONU ci-après:

- Comité d'ONG sur les droits de l'homme; Comité d'ONG sur le développement social; Comité d'ONG sur la condition de la femme; Comité d'ONG sur le financement du développement; Comité d'ONG sur le VIH/SIDA; Comité d'ONG sur le désarmement;

ainsi qu'aux groupes de travail suivants:

- Groupe de travail des ONG sur la question israélo-palestinienne; Groupe de travail d'ONG sur l'Iraq (un représentant de la DLC en a assuré la présidence); Groupe de travail d'ONG sur les filles.

5. Hong Kong Federation Of Women's Centres

Statut consultatif spécial accordé en 2002

Première partie. La Hong Kong Federation of Women's Centres (HKFWC)

A. Statut:

1. La HKFWC est une organisation non gouvernementale (ONG) établie dans la région administrative spéciale chinoise de Hong Kong.

B. Objectifs de la HKFWC:

Promouvoir les droits et la condition de la femme; aider les femmes à développer leur potentiel individuel, collaborer avec les institutions et groupes qui œuvrent au service de la promotion de la femme et coordonner ses activités avec les

leurs; conseiller les organes de prise de décision au sujet des besoins des femmes et des ressources nécessaires pour les satisfaire de manière à assurer la prestation des services nécessaires conformément aux normes les plus élevées de qualité; et promouvoir le développement des ressources et des services intéressant les femmes.

C. Moyens mis en oeuvre par l'Organisation pour réaliser ses objectifs

1. En fournissant des services axés sur les femmes, la HKFWC aide les femmes de la communauté à développer leur potentiel individuel et s'emploie à répondre à leurs multiples besoins et à les autonomiser.

2. En organisant une large gamme de projets thématiques, la HKFWC a encouragé l'autonomisation des femmes aussi bien au plan individuel qu'au niveau collectif.

3. En menant une action de plaidoyer en faveur des questions intéressant les femmes auprès des institutions sociales et des institutions des pouvoirs publics chargés de la formulation et de la mise en oeuvre des politiques, la HKFWC œuvre à l'amélioration de la condition féminine.

Deuxième partie. Participation et contribution aux activités de l'Organisation des Nations Unies

A. Participation aux réunions du Conseil économique et social et d'autres instances des Nations Unies

1. Quarante-neuvième session de la Commission de la condition de la femme, 28 février - 11 mars 2005, New York

Mme Carole Petersen, Consultante honoraire, a représenté la HKFWC à cette session de la Commission. Mme Petersen a présenté un document concernant l'autonomisation politique des femmes lors d'un atelier organisé par l'Institut coréen pour l'action politique des femmes et un document intitulé "*Comments of the HKFWC on the implementation of the Beijing Platform for Action in Hong Kong SAR of China*".

2. Comité des droits économiques, sociaux et culturels, le 25 avril – 13 mai 2005, Genève (Suisse)

Lors de la mission en RAS chinoise de Hong Kong de Mme Virginia Bonoan-Dandan, Présidente du Comité, en mars 2005, la HKFWC a exposé les graves difficultés auxquelles étaient confrontées les femmes au niveau de la communauté, faisant observer que, dans la RAS chinoise de Hong Kong, les femmes ne jouissaient pas d'une protection adéquate dans les domaines économique et social.

3. Commémoration du dixième anniversaire de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (Conférence Beijing+10) 29 août – 1^{er} septembre 2005, Beijing

Cette conférence s'est tenue sous le patronage du Groupe de travail national sur les femmes et les enfants du Conseil d'État de la Chine, de la Fédération panchinoise des femmes, du Ministère des affaires étrangères de la République populaire de Chine et des institutions du système des Nations Unies représentées en Chine. Comme la HKFWC est dotée du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, Mme Betty Eng (Présidente) et Mme Man Ying Fong

(Directrice) ont été invitées à faire partie de la délégation officielle de la RAS chinoise de Hong Kong.

B. Activités menées en coopération avec les institutions spécialisées des Nations Unies

1. Point focal de l'Institut international de recherche et de la formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW)

La HKFWC a été désignée point focal pour le Réseau et système d'information et de sensibilisation sur la problématique hommes-femmes (GAINS) et membre du Réseau de recherche et de formation en octobre 2001.

2. Cinquième Forum des femmes de l'Est de l'Asie, 19 – 22 décembre 2003, RAS chinoise de Hong Kong, tenu sous le patronage du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'Institut pour l'éducation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Outre qu'elle a assuré le secrétariat du comité d'accueil, la HKFWC a organisé conjointement les réunions, a facilité et présenté les ateliers et soumis aux groupes de travail cinq documents intitulés "*Accounting for Women's Work Value in Dual Economies—Paid and Unpaid*", "*Homemakers' Right As Citizens*", "*Women Health & Inequality in HK*", "*Engendering ICT Development: A Rights Perspective*" et "*Experience on Implementation of Continuing Education for mid-aged Women: Hong Kong Case*". Essentiellement, ces documents sont consacrés aux droits des mères de famille et femmes au foyer qui accomplissent un travail non rémunéré et au rôle des femmes dans les TIC et l'éducation. Plus de 350 participantes de la RAS chinoise de Hong Kong, du Japon, de la Mongolie, de la Province chinoise de Taiwan et de la République de Corée ont assisté au cinquième Forum. La HKFWC, pour sa part, a parrainé la participation au Forum de 35 femmes, 19 membres et 16 employées.

3. Forum des ONG de l'Asie et du Pacifique sur Beijing+10, 30 juin-3 juillet 2004, Bangkok

La HKFWC a parrainé la participation au Forum de deux femmes membres de la Hong Kong Homemakers' Alliance et de deux employées. Ont également assisté au Forum deux membres du Comité exécutif de la HKFWC. Celle-ci a organisé une table ronde sur le travail non rémunéré et a mobilisé le concours de quatre autres ONG d'Asie qui ont présenté un rapport sur le travail non rémunéré.

C. Initiatives à l'appui des buts et objectifs d'ensemble de l'Organisation des Nations Unies

1. Programme d'échanges du Comité for Asian Women (CAW) (9-13 octobre 2004, RAS chinoise de Hong Kong)

La HKFWC a conjugué ses efforts à ceux d'autres organisations de travailleuses d'Asie pour organiser une coopérative, initiative qui tend à promouvoir l'autonomisation économique des femmes.

2. Commémoration conjointe Chine/RAS chinoise de Hong Kong de Beijing+10 (24-27 avril 2005, Beijing)

Cette manifestation a été organisée conjointement par la Fédération panchinoise des femmes, le Service de la santé, de la protection sociale et des produits alimentaires de la RAS chinoise de Hong Kong et la Commission féminine

de la RAS chinoise de Hong Kong. La HKFWC a été représentée à cette manifestation par deux de ses membres, et sa directrice a prononcé une allocution lors de la session parallèle.

3. Participation à la prise de décisions

Mme Yu Chan, ancienne directrice de l'organisation, a été nommée membre de la Commission pour l'égalité des chances de mai 2003 à mai 2005. En décembre 2005, Mme Man Ying Fong, Directrice en exercice, a été nommée membre de la Commission des femmes pour un mandat de trois ans à compter de janvier 2006.

4. Intégration de la problématique hommes-femmes

La HKFWC s'est attachée, au sein de différents organes consultatifs gouvernementaux et en qualité de membres d'ONG, à mener une action de plaidoyer au sujet de divers problèmes sociaux comportant une perspective sexospécifique. Elle a également entrepris une action d'éducation et de formation à la problématique hommes-femmes pour promouvoir l'égalité entre les sexes, notamment en organisant un colloque sur l'égalité entre les sexes et le développement des technologies de l'information et de la communication à Hong Kong.

5. Promotion de la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Depuis juillet 2004, la HKFWC est membre du Réseau CEDAW, qui est un groupe qui mène une action locale d'éducation et de promotion de la mise en oeuvre de la Convention dans la RAS chinoise de Hong Kong. En collaboration avec d'autres membres du Réseau, elle a traduit en chinois le manuel intitulé *"Building Capacity for Change: Training Manual on CEDAW 2001"* rédigé par le Chapitre pour l'Asie et le Pacifique d'International Women's Rights Action Watch (IWRAP). La HKFWC a publié de sa propre initiative, en mars 2003, une brochure sur la promotion de la mise en oeuvre de la Convention et a réalisé en 2003 une enquête sur les idées des femmes concernant la Convention et le concept d'égalité.

6. Plaidoyer

Entre autres activités de plaidoyer, la HKFWC effectue des démarches auprès d'agents publics, de membres du Conseil législatif et d'associations professionnelles, défend ses opinions dans les médias et publie des documents exposant sa position au sujet de différentes politiques sociales. En outre, elle met l'accent sur les droits des femmes en matière de participation civique aux processus de prise de décisions. En mars 2005, dans le contexte du dixième anniversaire du Programme d'action de la Conférence de Beijing, la HKFWC a organisé le Forum politique des femmes de 2005, sur le thème "Les femmes et la pauvreté", afin de sensibiliser la société à la féminisation de la pauvreté.

7. Collaboration avec des ONG féminines et d'autres ONG

La HKFWC a collaboré avec d'autres ONG de la RAS chinoise de Hong Kong pour formuler des suggestions et des propositions au sujet des questions sociales et des politiques publiques qui affectent le bien-être des femmes et pour suivre les progrès accomplis dans ces domaines. L'action a porté notamment sur des questions comme la féminisation de la pauvreté, la violence contre les femmes, la discrimination sexuelle, la protection des retraitées, la participation des femmes à la vie économique, la santé génésique et la prévention du sida.

8. Publications

La HKFWC a édité un certain nombre de publications reflétant l'expérience acquise dans ses activités au service des femmes afin de faire mieux comprendre les questions qui intéressent les femmes. Elle a également publié en décembre 2004 une brochure commémorant le dixième anniversaire de la promulgation de la New Territories Land (Exemption) Ordinance, aboutissement de la lutte menée par les femmes autochtones pour obtenir la reconnaissance de leurs droits en matière de succession.
